



République du Sénégal

Ministère des Infrastructures,
des Transports terrestres et du Désenclavement

CONSEIL EXECUTIF DES TRANSPORTS URBAINS DE DAKAR
Etablissement public à caractère professionnel

Bus Rapid Transit (BRT)

Préparation d'une expérience pilote d'un système de transport sur voies réservées à Dakar

ADDENDUM N°1 AU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION, RAPPORT FINAL DE JANVIER 2017

Juin 2019

Table des matières

LISTE DES ILLUSTRATIONS	3
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ADDENDUM N°1 AU PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) INITIAL.....	4
2. CONSISTANCE DES MODIFICATIONS APPORTEES DANS LE PLAN D'ACTION DE REINSTALLATION (PAR) INITIAL.....	5
• <i>Chapitre 2 : Descriptif du projet (page 34)</i>	<i>6</i>
• <i>Chapitre 3 : Impacts du projet</i>	<i>6</i>
• <i>Chapitre 8 : Eligibilité</i>	<i>6</i>
• <i>Chapitre 9 : Méthode d'évaluation des pertes.....</i>	<i>6</i>
• <i>Chapitre 14 : Consultation publique et participation communautaire.....</i>	<i>6</i>
• <i>Chapitre 17 : Budget pour la mise en œuvre du PAR (y compris les coûts unitaires).....</i>	<i>6</i>
CHAPITRE 3 : IMPACTS DU PROJET.....	7
CHAPITRE 8 : ELIGIBILITE	11
CHAPITRE 9: METHODOLOGIE D'EVALUATION DES PERTES	12
CHAPITRE 14 : CONSULTATION PUBLIQUE ET PARTICIPATION COMMUNAUTAIRE	13
CHAPITRE 17 : BUDGET POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PAR (Y COMPRIS LES COUTS UNITAIRES)....	15
3. ANNEXES.....	21
ANNEXE 1 : COMMUNIQUE SUR LA DATE BUTOIR DE L'ADDENDUM	22
ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES CONSULTES DANS LE CADRE DE L'ADDENDUM.....	23
ANNEXE 3 : BASE DE DONNEES DE RECENSEMENT ET D'ENQUETES SOCIOECONOMIQUES DE L'ADDENDUM.....	25
ANNEXE 4 : CARTOGRAPHIE DE L'OCCUPATION DES EMPRISES DE L'ADDENDUM	60

Liste des illustrations

Tableau 1 : Synthèse des PAP additionnelles par catégorie et selon le département	7
Tableau 2 : Statut des PAP additionnelles Habitats selon le département	8
Tableau 3 : Statut des PAP additionnelles Places d'affaires selon le département	8
Tableau 4 : statut des PAP additionnelles Habitats et Places d'affaires à la fois	9
Tableau 5 : Statut des PAP additionnelles IEC et Places d'affaires à la fois	9
Tableau 6 : Récapitulatif du nombre total de PAP du PAR initial et de l'addendum par catégorie	10
Tableau 7 : Budget de mise en œuvre du PAR initial	15
Tableau 8 : Coûts unitaires portant sur les indemnisations	16
Tableau 9 – bis : Budget de mise en œuvre de l'addendum n°1 au PAR initial	18
Tableau 10 - bis : Coûts moyensunitaires portant dur les indemnisations de l'addendum n°1 au PAR initial	19
Tableau 11 : coûts et budget initial et de l'Addendum n°1	19

1. Contexte et justification de l'Addendum n°1 au Plan d'Action de Réinstallation (PAR) initial

Le présent Addendum au Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) du Projet Bus Rapid Transit (BRT) vise de manière spécifique à prendre en compte les modifications apportées dans la conception initiale du projet suite à sa revue technique.

De telles modifications trouvent leur justification dans deux principaux événements que sont :

- La prise en compte des autoponts ;
- L'intégration des possibilités de dépassement au droit des stations.

En effet, dans le cadre de la préparation du projet de BRT, des études avaient été réalisées par le consultant SCE-SAFEGE et validées depuis juin 2016 par l'ensemble des parties prenantes à travers le Comité technique mis en place à cet effet.

Par ailleurs, la Société Financière Internationale (SFI) a été mandatée par le Gouvernement du Sénégal pour, d'une part, réaliser les études institutionnelles visant à clarifier les responsabilités des acteurs en ce qui concerne la réalisation et les modalités d'exploitation du BRT et, d'autre part, accompagner le Gouvernement dans la structuration du projet en Délégation de Service Public, en vue de proposer une solution optimale pour la mise en œuvre de la transaction pour la sélection d'un futur opérateur privé. C'est dans cette optique que la SFI s'est attachée des services d'experts pour examiner les dossiers techniques réalisés par SCE-SAFEGE et formuler des recommandations allant dans le sens d'améliorer, entre autres, le plan d'exploitation et développement des services du BRT.

Après examen de la proposition de SCE-SAFEGE en ce qui a trait à la modélisation de la demande et à la configuration du système BRT, la SFI a apporté des modifications en proposant un service de bus plus capacitaire pour mieux répondre à la demande actuelle et prévisible en 2020, 2030 et 2040.

De telles modifications, bien que permettant d'améliorer la capacité du système, ont nécessité des ajustements aux études déjà réalisées notamment les études techniques préliminaires et l'avant-projet détaillé (APD).

En outre, il a été convenu avec l'AGEROUTE d'intégrer dans le projet de BRT la réalisation des autoponts de Case-bi et de Liberté 6 initialement prévu dans le projet de la route des Niayes. Cependant, le design du tracé des autoponts n'était pas disponible au moment de l'élaboration du PAR de janvier 2017.

Aussi, la mise à jour des études techniques APD prenant en charge le nouveau schéma opérationnel a-t-elle révélé, que malgré tous les schémas d'optimisation préconisés, la nécessité de besoins additionnels en termes d'emprise.

Il convient également de noter que la revue de la conception initiale du Projet a été portée sur l'actualisation des études d'insertion des aménagements pour tenir compte du nouveau schéma opérationnel. Dans ce contexte, des contraintes ont été identifiées dans deux sections au droit de Fadia et de Grand Yoff.

Sur ces sections, il faut souligner que les impacts additionnels sont généralement localisés au droit des stations et des autoponts. Ce qui est essentiellement due à l'insertion des voies de dépassement et la largeur de certaines stations justifiée par leur niveau de fréquentation.

En effet, les largeurs des profils jadis existants sur ces sections n'ont pas permis d'insérer confortablement les différents usages de la voirie notamment les possibilités de dépassement au droit des stations. La quasi-totalité de la séquence FADIA présente une emprise existante inférieure ou égale à 25m entre façades et plus de la moitié de la séquence Grand Yoff dispose d'une emprise inférieure ou égale à 25m.

Ainsi, une première mesure d'optimisation a consisté à réduire le nombre de voies de circulation avec l'aménagement de voies alternatives de report de trafic sur les séquences de Fadia et Grand Yoff. Pour rester dans les emprises existantes, la chaussée est réduite à 3,50 m dans chaque sens, les îlots de part et d'autre de la plateforme BRT sont réduits à 0,50 m. Des trottoirs de largeur d'environ 3 m ont été prévus pour assurer les conditions minimales de circulation des piétons avec une prise en compte des personnes à mobilité réduite.

Par ailleurs, la largeur et la configuration des stations ont été adaptées pour tenir compte des contraintes d'espace.

Malgré tous les schémas d'optimisation préconisés, les aménagements de largeur 25 m, ont eu un impact sur le foncier existant dans les sections suivantes :

- au droit des stations qui demandent une largeur d'aménagement de 30 m,
- au droit des autoponts qui nécessitent des sur-largeurs pour aménager les bretelles et trottoirs de part et d'autre des ouvrages,
- au droit des sections existantes réduites en emprises : largeurs de 16 à 25 m.

Pour minimiser d'avantage les coûts de libération des emprises additionnelles, il a été privilégié, d'impacter, en cas de nécessité, du côté dont le front bâti est le plus bas le long des séquences de Fadia et Grand Yoff.

Malgré tous ces efforts d'optimisation, les modifications sus discutées ont induit forcément des acquisitions supplémentaires de terres sur l'ensemble du corridor du BRT.

Le présent addendum n°1 au PAR initial vise à prendre en charge les acquisitions d'emprises résultant de cette revue, en plus de l'aide au relogement à laquelle le projet compte faire bénéficier aux PAP et qui n'était pas prise en compte dans le PAR initial.

2. Consistance des modifications apportées dans le Plan d'Action de Réinstallation (PAR) initial

Toutes les dispositions suivantes du PAR initial restent inchangées, notamment :

- La méthodologie d'évaluation des pertes ne change pas, sauf la matrice de compensation qui a été amendée pour prendre en charge l'aide au relogement temporaire de l'ensemble des PAP propriétaires résidents du PAR initial et de l'Addendum;
- Les procédures de recours (pages 123 à 128) ;
- Les mécanismes de suivi et évaluation (pages 134 à 136).

Les modifications portent sur les chapitres et sections suivants :

- **Chapitre 2 : Descriptif du projet (page 34)**
 - La description du projet contenue dans le PAR initial a été amendée pour prendre en compte l'intégration des autoponts ainsi que les modifications apportées dans la conception au droit des stations. C'est d'ailleurs ce qui justifie l'acquisition supplémentaire de terres.
- **Chapitre 3 : Impacts du projet**
 - La Section 3.4 du PAR initial (page 58) s'institue désormais « **3.4. : Impacts sur les populations, les biens et sources de revenus/subsistance dans l'emprise initiale du projet** ».
 - Une nouvelle section sera ajoutée au PAR initial et s'institulera « **3.5. : Impacts sur les populations, les biens et sources de revenus/subsistance dans l'emprise additionnelle du projet** ».
- **Chapitre 8 : Eligibilité**
 - Section 8.2 Date limite d'éligibilité (une date d'éligibilité supplémentaire (ou additionnelle) a été rajoutée pour prendre en compte les nouvelles PAPs engendrées par les modifications apportées au tracé initial.
- **Chapitre 9 : Méthode d'évaluation des pertes**
 - Section 9.3 Matrice de compensation
 - Une nouvelle sous section a été ajoutée dans la matrice de compensation du PAR initial afin de prendre en charge (9.3.11. : **Aide au relogement temporaire des PAP propriétaires résidents**»).
- **Chapitre 14 : Consultation publique et participation communautaire**
 - Une nouvelle sous section a été ajoutée au chapitre 14 afin de rendre compte du processus de consultation mené dans le cadre de la préparation de l'addendum n°1 au PAR initial (14.4. : **Consultation menée dans le cadre de l'addendum n°1 au PAR initila**»).
- **Chapitre 17 : Budget pour la mise en œuvre du PAR (y compris les coûts unitaires)**

Chapitre 3 : Impacts du projet

Lire plutôt ce qui suit

3.4. : Impacts sur les populations, les biens et sources de revenus/subsistance dans l'emprise initiale du projet

Le contenu de la section 3.4. du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) initial reste inchangé.

Ajout de section

3.5. : Impacts sur les populations, les biens et sources de revenus/subsistance dans l'emprise additionnelle du projet

Les principaux impacts additionnels consistent en des pertes de biens, de sources de revenus et de subsistance à cause de l'espace supplémentaire requis suite à la révision de la conception du projet BRT.

A noter qu'aucune nouvelle catégorie de pertes n'a été recensée comparativement à celles du PAR initial.

Au total, les enquêtes de recensement sur l'emprise additionnelle du projet BRT ont permis de décompter **347** ménages affectés, soit 3946 personnes réparties comme suit :

Tableau 1 : Synthèse des PAP additionnelles par catégorie et selon le département

Catégorie de pertes	Département de Dakar	Département de Gédiawaye	Départements de Dakar et Guédiawaye à la fois	Total PAP	Nombre de personnes dans les ménages affectés
	Nombre de PAP	Nombre de PAP	Nombre PAP		
Habitat	55	53	0	108	856
Place d'affaire	120	58	3	181	2000
IEC	8	4	0	12	0
Habitat et Place d'affaire	20	25	0	45	640
IEC et Place d'affaire	0	1	0	1	0
TOTAL	203	141	3	347	3496

Selon les statut et les catégories de pertes, ces 347 PAP sont réparties comme suit :

Tableau 2 : Statut des PAP additionnelles Habitats selon le département

Statut des PAP Habitats	Département de Dakar	Département de Gédiawaye	Départements de Dakar et Guédiawaye à la fois	Total PAP
	Nombre de PAP	Nombre de PAP	Nombre PAP	
Propriétaires résidents	2	6	0	8
Propriétaires non résidents	0	4	0	4
Résidents non propriétaires / locataires	53	43	0	96
TOTAL	55	53	0	108

Tableau 3 : Statut des PAP additionnelles Places d'affaires selon le département

Statut des PAP Places d'affaires	Département de Dakar	Département de Gédiawaye	Départements de Dakar et Guédiawaye à la fois	Total PAP
	Nombre de PAP	Nombre de PAP	Nombre PAP	
Propriétaire Exploitant	15	3	0	18
Propriétaire Non Exploitant	21	1	3	25
Propriétaire Exploitant & Non Exploitant	1	0	0	1
Exploitant Non Propriétaire / Hébergée	2	1	0	3
Exploitant Non Propriétaire / Locataire	75	52	0	127
Exploitant Non Propriétaire / Locataire & Squatter	0	1	0	1
Propriétaire Exploitant & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	2	0	0	2
Inconnue	4		0	4
TOTAL	120	58	3	181

Tableau 4 : statut des PAP additionnelles Habitats et Places d'affaires à la fois

Statut des PAP Habitats et Places d'affaires à la fois	Département de Dakar	Département de Gédiawaye	Départements de Dakar et Guédiawaye à la fois	Total PAP
	Nombre de PAP	Nombre de PAP	Nombre PAP	
Propriétaire Résident & Non Exploitant	8	14	0	22
Propriétaire Résident & Exploitant & Non Exploitant	1	0	0	1
Propriétaire Non Résident & Exploitant	1	0	0	1
Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	7	6	0	13
Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	2	4	0	6
Propriétaire Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	1	0	0	1
Propriétaire Résident & Exploitant & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	0	1	0	1
TOTAL	20	25	0	45

Tableau 5 : Statut des PAP additionnelles IEC et Places d'affaires à la fois

Statut des PAP IEC et Places d'affaires à la fois	Département de Dakar	Département de Gédiawaye	Départements de Dakar et Guédiawaye à la fois	Total PAP
	Nombre de PAP	Nombre de PAP	Nombre PAP	
Propriétaires et Propriétaires exploitants	0	1	0	1
TOTAL	0	1	0	1

Ajout de section

3.6. : Impacts sur les populations, les biens et sources de revenus/subsistance dans les emprises du projet initial et de l'Addendum n°1 au PAR initial

Tableau 6 : Récapitulatif du nombre total de PAP du PAR initial et de l'addendum par catégorie

Catégories de pertes de biens des PAP	Nombre de PAP dans le PAR initial	Nombre de PAP dans l'addendum n°1 au PAR initial	Nombre Total PAP PAR initial et Addendum
Pertes dans les habitations	541	108	649
Pertes dans les places d'affaires	581	181	762
Pertes de biens communautaires	16	12	28
Pertes dans les habitations & Places d'affaires à la fois	0	45	45
Pertes de biens communautaires & de Places d'affaires à la fois	0	1	1
Total	1138	347	1485

Chapitre 8 : Eligibilité

Le contenu des sections 8.1 (page 96 du PAR initial) et 8.3 (page 97 du PAR initial) reste inchangé.

Les modifications portent sur les dates limites d'éligibilité (page 96 du PAR initial).

Lire plutôt ce qui suit

La section ci-dessous (8.2.) modifie et remplace la section correspondante du rapport final du PAR initial pour prendre en compte la date butoir relative au recensement des PAP additionnelles.

8.2 Date limite d'éligibilité

Les dates limites d'éligibilité à la réinstallation correspondent à la fin de recensement des personnes affectées et de leurs propriétés dans chaque département.

Pour le PAR initial, les dates limites d'éligibilité sont:

- département de Dakar, le **22 septembre 2016**;
- département de Guédiawaye, le **27 septembre 2016**;

S'agissant de l'Addendum au PAR initial, les recensements se sont déroulés du **11 au 18 avril 2018 dans le département de Guédiawaye et du 16 au 27 juillet à Dakar.**

Par conséquent, la date butoir pour les emprises additionnelles à acquérir, objet du présent Addendum au PAR initial, est fixée au **27 juillet 2018.**

Lors du programme participatif, les PAP ont été informées sur les modalités d'éligibilité, car les personnes qui s'installeront à l'intérieur de l'emprise, après la date limite, n'auront droit à aucune compensation ni forme d'aide à la réinstallation.

Chapitre 9: Méthodologie d'évaluation des pertes

Le contenu des sections 9.1 et 9.2.

Le contenu de la section 9.3 (sous section 9.3.1 à 9.3.10) du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) initial reste inchangé.

Ajout de sous section

9.3.11 : Aide au relogement temporaire des PAP propriétaires résidents

Les PAP additionnelles et originelles propriétaires résidentes, qu'elles soient dans le quartier de Grand Médine ou sur l'emprise du corridor du BRT (Guédiawaye et Dakar), bénéficient d'une assistance particulière, sous forme d'aide au relogement temporaire.

Certes, toutes les pertes (terres, structures et revenus) subies par les PAP du fait du projet BRT seront indemnisées, mais, le PAR anticipe que les PAP propriétaires qui résident dans les structures d'habitation à démolir puissent bénéficier d'un appui spécifique afin de respecter les délais de sommation pour la libération des emprises.

Cette indemnité permettra à ces PAP de trouver des maisons en location dans la zone afin de respecter les délais de libération des emprises tout en maintenant les élèves dans leurs établissements d'origine jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, d'une part. D'autre part, elle pourrait servir au rachat des délais de sommation.

Cette indemnité forfaitaire a été déterminée sur la base du coût moyen de la location des maisons au niveau des secteurs où sont recensées des personnes devant déménager physiquement.

En outre, le Projet BRT va assister ces PAP en sollicitant l'appui des autorités académiques via des lettres de transferts dans les différentes Inspections d'Académie et Inspections d'Education et de Formation de la région de Dakar.

Chapitre 14 : Consultation publique et participation communautaire

Le contenu des sections 14.1, 14.2 et 14.3. du Plan d'Action de Réinstallation (PAR) initial restent inchangés.

Ajout de sous section

14.4. : Consultation menée dans le cadre de l'addendum n°1 au PAR initial

Séances d'information des parties prenantes

Lors de la préparation de l'Addendum n°1 au PAR initial, des séances (individuelles et collectives), d'information et de consultation ont été conduites.

En effet, préalablement aux recensements, l'équipe du BRT a conduit des séances d'information des parties prenantes autour des points portant sur les impacts additionnels ainsi que la démarche que le projet compte suivre aux fins de les prendre en charge, y compris la mission assignée au Consultant devant élaborer l'addendum.

C'est ainsi qu'à travers cette démarche inclusive et participative, des réunions d'information ont été tenues avec toutes les parties prenantes

Collectivement, ces rencontres ont permis de regrouper, chacune des deux mairies de ville (Dakar et Guédiawaye) en présence des représentants des communes traversées par le corridor du BRT ainsi que les commissions départementales de recensement et d'évaluation des impenses (CDREI) de Dakar et Pikine en présence des Préfets

Individuellement, les personnes affectées par le projet ont reçu la visite d'une délégation composée des Préfets des deux départements (Dakar et Guédiawaye), des membres des CDREI, de l'équipe du BRT et du Consultant en charge de conduire le processus de préparation de l'addendum. Ces séances ont permis de partager les informations sur les principales raisons de l'addendum et les principes de sa préparation.

Séances de consultation des parties prenantes

La consultation des parties prenantes a été effectuée lors de la préparation de l'addendum.

D'une part, l'ensemble des collectivités territoriales traversées par le corridor du BRT ont été consultées en présence des responsables des mairies de villes de Dakar et Guédiawaye, des Préfets des deux départements.

D'autre part, une discussion individuelle a été tenue avec chaque personnes affectée

- Consultation des autorités administratives et locales

Des rencontres ont été tenues avec les autorités administratives et locales, les services techniques départementaux, y compris les services membres des CDREI. L'objectif principal était de recueillir leurs avis et préoccupations, d'identifier leurs rôles, d'évaluer leurs capacités

en matière de réinstallation involontaire (expériences antérieures, connaissance des exigences de la Banque mondiale en matière de réinstallation), mais aussi de recueillir leurs besoins en renforcement de capacités et leurs attentes/recommandations pour la réalisation de l'addendum au PAR initial et la mise en œuvre du projet.

Il ressort des différentes consultations que le projet est dans le domaine des transports de masse dans l'agglomération dakaroise.

Néanmoins, des inquiétudes sont émises au regard des pertes d'habitations et des impacts socioéconomiques qui peuvent résulter de l'impact du projet sur les places d'affaires et les recettes municipales, notamment chez les personnes dont la subsistance dépend du commerce.

D'autres préoccupations ont également été notées comme, entre autres, le manque de visibilité sur les échéances de mise en œuvre du projet, la lenteur et la lourdeur de la procédure de finalisation de la conception du projet (conduisant ainsi à l'acquisition supplémentaire de terres) et de l'indemnisation juste des PAP.

En définitive, ces acteurs institutionnels ont recommandé que les opérations soient menées dans le respect des principes d'équité et de transparence.

Ils ont également recommandé la planification et la mise en œuvre de mesures d'accompagnement ciblées, notamment pour éviter que les personnes affectées ayant perdu leur principal moyen de subsistance soient davantage fragilisées et appauvries.

En outre, ils ont recommandé l'établissement de mesures d'accompagnement pour assister les collectivités territoriales dont les recettes seront négativement impactées par le BRT.

- **Consultations individuelles des personnes affectées par le projet**

Les enquêtes socio-économiques et de recensement ont été l'occasion de rencontrer chaque PAP homme ou femme individuellement. Afin de profiter de cette rencontre, des questions ouvertes ont été posées à chacune des PAP.

A titre illustratif, ces questions se rapportaient sur les options de compensation, la préférence de la PAP en termes d'accompagnement, etc. Ainsi, chaque PAP a partagé ses craintes, souhaits et recommandations se rapportant au processus de réinstallation.

De cette manière, tous les points discutés ont été inventoriés et répertoriés dans la base de données PAP qui accompagne l'addendum.

Toutefois, les principales préoccupations partagées par les personnes consultées concernent essentiellement :

- Les pertes de terres qui occasionnent, chez certains ménages, une perte logis, de sources de revenus et de moyens d'existence ;
- La difficulté de trouver des terres privées à accueillir dans les quartiers environnants ;
- L'absence de capacités de beaucoup de personnes à développer les activités alternatives ;
- L'absence de site de réinstallation au sein des départements de Guédiwaye et Dakar, conduisant ainsi le projet à retenir la seule solution de l'indemnisation en espèce.

Chapitre 17 : Budget pour la mise en œuvre du PAR (y compris les coûts unitaires)

Ajout de sections

Lire plutôt ce qui suit

17.1. : Budget pour la mise en œuvre du PAR initial (y compris les coûts unitaires)

Le budget pour la mise en œuvre du PAR initial est de Cinq milliards seize millions trois cent soixante dix neuf mille cent quatre (5 016 379 104) F CFA.

Ce budget comprend les coûts relatifs aux compensations offertes aux différentes catégories de PAP, les mesures de réinstallation, les mesures d'accompagnement des PAP vulnérables, les frais relatifs aux prestataires des structures facilitatrices devant accompagner le CETUD lors de la mise en œuvre du PAR. Le budget prend en compte le suivi évaluation externe du PAR mais n'intègre pas les frais relatifs aux paiements d'éventuels dégâts causés au tiers lors des travaux qui sont à la charge de l'entreprise.

L'intégralité du budget est financée par le Ministère de l'Économie et des Finances du Gouvernement de la République du Sénégal. Les tableaux suivants renseignent d'une part sur le budget global de la mise en œuvre du PAR (Tableau 7) et, d'autre part, les coûts unitaires afférents aux indemnisations (Tableau 8).

Tableau 7 : Budget de mise en œuvre du PAR initial

Coûts et budget		
Rubrique	Activités	Sous total FCFA
Compensation	Indemnisation des PAP Habitat Propriétaires de concessions	2 711 289 031
	Indemnisation des PAP Habitat Locataires de bâtiments dans les concessions	20 366 550
	Indemnité des PAP Places d'Affaires pour les pertes de structures	267 379 000
	Indemnisation des pertes communautaires	153 141 000
Mesures de réinstallation	Appui aux 835 personnes détentrices de structures amovibles (déplaçables)	92 300 000
	5% du montant des indemnisations pour l'appui aux PAP vulnérables	162 223 779
	15% du montant des indemnisations pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement destinées aux PAP vulnérables	486 671 337
Provision pour les services du prestataire (structure facilitatrice ou Consultant) lors de la mise en œuvre du PAR	10% du montant des indemnisations pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement destinées aux PAP vulnérables	324 447 558

Coûts et budget		
Rubrique	Activités	Sous total FCFA
Suivi - évaluation externe de la réinstallation	Provision pour suivi évaluation du PAR (2% du budget des compensations) par un Consultant chargé du suivi externe de la mise en œuvre du PAR	64 889 512
Service de consultant	Recrutement d'experts pour appuyer le CETUD dans la mise en œuvre du PAR	82 000 000
Renforcement de capacités	Formation diverses en sauvegardes et engagements citoyen pour le CETUD et les parties prenantes	165 000 000
Imprévus du PAR	15% du montant des compensations	486 671 337
Total général Budget PAR initial		5 016 379 104

Les coûts moyens unitaires afférents aux indemnisations sont ci-dessous indiqués

Tableau 8 : Coûts unitaires portant sur les indemnisations

Rubrique	Activités	Nbre de PAP	Coût total FCFA	Coût Moyen unitaire FCFA
Compensations	Indemnisation des PAP Habitat Propriétaires de concessions	80	2 711 289 031	33 891 113
	Indemnisation des PAP Habitat Locataires de bâtiments dans les concessions	126	20 366 550	161 639
	Indemnisation des PAP Places d'Affaires pour les pertes de structures	244	267 379 000	1 095 816
	Indemnisation des pertes communautaires	16	153 141 000	9 571 313
	Appui aux 835 personnes détentrices de structures amovibles (déplaçables)	835	92 300 000	110 539

17.2. : Budget pour la mise en œuvre de l'Addendum n°1 au PAR initial (y compris les coûts unitaires)

Le budget pour la mise en œuvre de l'addendum au PAR initial est de Neuf milliards soixante trois millions sept cent trente trois mille cent cinq (**9 063 733 105**) F CFA.

Ce budget comprend, d'une part, les coûts des indemnisations (**7 108 810 278 F CFA**) afférentes aux pertes supplémentaires recensées dans l'emprise additionnelle du BRT y compris l'aide au relogement destinée à l'ensemble des PAPs propriétaires résidentes et dont l'éligibilité est indiquée à la section 9.3.11.

D'autre part, le budget prend en compte des provisions spécifiques pour les mesures d'accompagnement des PAP vulnérables, les ressources additionnelles relatives aux prestataires des structures facilitatrices.

L'intégralité du budget additionnel est financée par le Ministère de l'Économie et des Finances du Gouvernement de la République du Sénégal.

Les tableaux suivants renseignent d'une part sur le budget global de la mise en œuvre de l'Addendum au PAR (Tableau 43-bis) et d'autre part, les coûts unitaires afférents aux indemnisations (Tableau 44-bis).

Tableau 9 - bis : Budget de mise en œuvre de l'addendum n°1 au PAR initial

Rubrique	Activités -	Sous total indemnisation dans le Département de Dakar	Sous total indemnisation dans le Département de Guédiawaye	Total Indemnisation FCFA
Compensation	Indemnisation des PAP Habitats	59 592 500	442 937 381	502 529 881
	Indemnisation des PAP Places d'affaires	2 791 825 134	1 073 466 131	3 865 291 265
	Indemnisation des PAP IEC	83 363 176	96 336 100	179 699 276
	Indemnisation des PAP Habitats et Places d'affaires à la fois	1 234 144 658	1 282 986 598	2 517 131 256
	Indemnisation des PAP IEC et Places d'affaires à la fois	0	44 158 600	44 158 600
Mesures de réinstallation	10% du montant des indemnisations pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement destinées aux PAP vulnérables			710 881 028
Provision Services additionnels Structures facilitatrices lors de la mise en œuvre de l'addendum n°1 au PAR initial et Accompagnement social	2,5% du montant des indemnisations			177 720 257
Imprévus de l'addendum n°1 au PAR initial	15% du montant des indemnisations			1 066 321 542
Total général Budget Addendum n°1 au PAR initial				9 063 733 105

Les coûts moyens unitaires afférents aux indemnisations de l'addendum n°1 au PAR initial sont ci-dessous indiqués.

Tableau 10 - bis : Coûts moyens unitaires portant sur les indemnisations de l'addendum n°1 au PAR initial

Activités	Nombre de PAP	Coût total F CFA	Coût Moyen unitaire F CFA
Indemnisation des PAP Habitats	108	502 529 881	4 653 054
Indemnisation des PAP Places d'affaires	181	3 865 291 265	21 355 200
Indemnisation des PAP IEC	12	179 699 276	14 974 940
Indemnisation des PAP Habitats et Places d'affaires à la fois	45	2 517 131 256	55 936 250
Indemnisation des PAP IEC et Places d'affaires à la fois	1	44 158 600	44 158 600

Ajout de section

17.3. : Budget global pour la mise en œuvre du PAR initial et de l'Addendum n°1 au PAR initial

Le budget cumulé pour la mise en œuvre du PAR initial et de l'addendum n°1 au PAR initial est de Quatorze milliards quatre vingt millions cent douze mille deux cent neuf (14 080 112 209) F CFA.

Tableau 11 : coûts et budget initial et de l'Addendum n°1

Coûts et budget du PAR initial et de l'Addendum n°1		
Rubrique	Activités	Sous total F CFA
Compensation	Indemnisation des PAP pour les pertes recensées dans les emprises du projet (PAR initial et Addendum n°1)	10 260 985 859
Mesures de réinstallation	Appui aux 835 personnes détentrices de structures amovibles (déplaçables)	92 300 000
	5% du montant des indemnisations du PAR initial destiné pour l'appui aux PAP vulnérables dans le PAR initial	162 223 779
	Mesures d'accompagnement destinées aux PAP vulnérables dans le PAR initial	486 671 337
	10% du montant des indemnisations pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement destinées aux PAP vulnérables (Addendum PAR)	710 881 028

Coûts et budget du PAR initial et de l'Addendum n°1		
Rubrique	Activités	Sous total F CFA
Provision pour les services du prestataire (structure facilitatrice ou Consultant) lors de la mise en œuvre du PAR	Provision Structure facilitatrice pour la mise en œuvre des mesures d'accompagnement destinées aux PAP vulnérables dans le PAR initial	324 447 558
	Provision Services additionnels Structure facilitatrice pour la mise en œuvre de l'Addendum et Accompagnement social	177 720 257
Suivi - évaluation externe de la réinstallation	Provision pour suivi évaluation du PAR (2% du budget des compensations) par un Consultant chargé du suivi externe de la mise en œuvre du PAR	64 889 512
Service de consultant	Recrutement d'experts pour appuyer le CETUD dans la mise en œuvre du PAR	82 000 000
Renforcement de capacités	Formations diverses en sauvegardes et engagements citoyen pour le CETUD et les parties prenantes	165 000 000
Imprévus pour le PAR initial et Addendum n°1	15% du montant des compensations pour le PAR initial	486 671 337
	15% des indemnités pour l'addendum n°2	1 066 321 542
TOTAL GENERAL BUDGET PAR initial + Addendum n°1		14 080 112 209

3. Annexes

Annexe 1 : Communiqués sur la date butoir de l'Addendum

Annexe 2: Liste des personnes consultées lors de la préparation de l'Addendum

Annexe 3 : Base de données de recensement et d'enquêtes socioéconomiques de l'Addendum

Annexe 4 : Cartographie de l'occupation des emprises de l'Addendum

Annexe 1 : Communiqués sur la date butoir de l'Addendum

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE – UN BUT – UNE FOI

.....
REGION DE DAKAR

.....
DEPARTEMENT DE GUEDEAWAYE

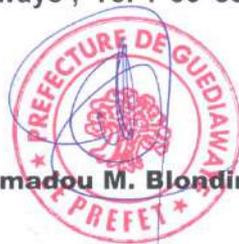
LE PREFET DU DEPARTEMENT

COMMUNIQUE DE PRESSE

A L'ATTENTION DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET DE BUS A HAUT NIVEAU DE SERVICE (BRT)

Dans le cadre de la réalisation de l'addendum au Plan d'actions de réinstallation du projet Bus Rapid Transit suite à l'évolution des emprises du projet section Case-bi à l'hôpital - Dalal DIAM – Corniche Guédiawaye-Préfecture, le Préfet de Guédiawaye informe que le recensement des impenses affectées se déroulera du 11 au 18 avril 2018.

Pour toute information complémentaire, les Personnes Affectées par le Projet (PAP) BRT peuvent se rapprocher de Enda Jeunesse Actions, structure facilitatrice, chargée d'accompagner les PAP, sise au **9 Darou Salam Commune Sam Notaire, Guédiawaye** ; Tél : **33 837 42 88** ; jenda_gw@endatiersmonde.org.



Chérif Mouhamadou M. Blondin NDIAYE

Annexe 2 : Liste des personnes consultés dans le cadre de l'Addendum

Les consultations ont été effectuées sur la base de rencontres avec les PAP et les CDREI élargies au CETUD et à la SF, de porte à porte avec les missions de pré-identification et Visite à Domicile (VAD). Concernant la rencontre d'infos avec les PAP addendum de Guédiawaye, ces dernières (PAP) avaient refusé de s'inscrire dans les listes de présence, ce que le Préfet du département de Dakar et le DG du CETUD avaient accepté. Par la suite, une rencontre avait été tenue entre le collectif des PAP de Hamo 2 et le Préfet du département de Guédiawaye en présence du CETUD dont les photos sont ci-jointes.

Les personnes consultées dans le cadre de l'élaboration de l'addendum concernent l'Administration (autorités administratives, directions et services techniques) ; les PAP, et les Collectifs de PAP



Figure 1 : rencontre d'informations Préfet Dakar / PAP Addendum liberté 6, Pétersen et Concessions



Figure 2 : vue présidium lors de la rencontre d'infos avec les PAP de l'Addendum



Figure 3 : Présidium rencontre d'informations PAP de l'addendum à Guédiawaye



Figure 4 : rencontre d'informations Préfet Guédiawaye et les PAP de l'Addendum de Guédiawaye

Annexe 3 : Base de données de recensement et d'enquêtes socioéconomiques de l'Addendum

DONNEES RECENSEMENT GUEDEAWAYE

N°	Code PAP :	Catégorie	Statut	Code de l'habitat n°1	PK de localisation de l'Habitat n°1	Commune de résidence de la PAP	Statut d'occupation de la résidence
1	PAP0130	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4580H1L0027	PK4580	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
2	PAP0096	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4160H2L0021	PK4160	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
3	PAP0131	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK5760H1L0055	PK5760	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
4	PAP0133	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK5800H1L0064	PK5800	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
5	PAP0128	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H6L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
6	PAP0132	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H4L0030	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
7	PAP0146	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H15L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

8	PAP0070	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDGPK5760H0055	PK5760	Hann Bel Air	Propriétaire Résident
9	PAP0127	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H130031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
10	PAP0121	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4160H1L0021	PK4160	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
11	PAP0155	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H3L0030	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
12	PAP0141	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H11L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
13	PAP0111	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H3L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
14	PAP0051	Habitat	Propriétaire Non Résident	AddADGPK4740H0038	PK4740	Dakar Plateau	
15	PAP0039	Habitat	Propriétaire Non Résident	AddNDGP4640H0032	PK4640	Diossong	Propriétaire Résident
16	PAP0136	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H6L0030	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
17	PAP0145	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H14L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
18	PAP0139	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H8L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

19	PAP0097	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H5L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
20	PAP0148	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK5760H2L0055	PK5760	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
21	PAP0122	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H7L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
22	PAP0149	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK5760H3L0055	PK5760	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
23	PAP0014	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDGPK4240H0022	PK4240	Golf Sud	Propriétaire Résident
24	PAP0115	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H4L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
25	PAP0117	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H6L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
26	PAP0142	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H12L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
27	PAP0140	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H10L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
28	PAP0120	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H1L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

29	PAP0123	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H3L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
30	PAP0143	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H7L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
31	PAP0135	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H5L0030	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
32	PAP0092	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H3L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
33	PAP0138	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H9L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
34	PAP0113	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H1L0030	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
35	PAP0065	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDGPK5720H0051	PK5720	Golf Sud	Propriétaire Résident
36	PAP0124	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H4L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
37	PAP0095	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H6L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
38	PAP0108	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H1L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

39	PAP0125	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H5L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
40	PAP0114	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H2L0030	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
41	PAP0098	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H4L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
42	PAP0116	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK460H5L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
43	PAP0031	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H2L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
44	PAP0050	Habitat	Propriétaire Résident	AddADGPK4720H0037	PK4720	Golf Sud	Propriétaire Résident
45	PAP0082	Habitat	Propriétaire Non Résident	AddNDGPK5820H0065	PK5820	Rufisque Ouest	Propriétaire Résident
46	PAP0147	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H16L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
47	PAP0144	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H8L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
48	PAP0091	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4600H1L0029	PK4600	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
49	PAP0129	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H7L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

50	PAP0089	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDGPK5880Hb0070	PK5880	Golf Sud	Propriétaire Résident
51	PAP0110	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4620H2L0031	PK4620	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
52	PAP0151	Habitat	Propriétaire Non Résident	AddNDGPK5880Ha0070	PK5880	Ngor-Almadies	Propriétaire Résident
53	PAP0064	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDGPK5720H0050	PK5720	Golf Sud	Propriétaire Résident
54	PAP0037	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4620H0031	PK4620	Cambérène	Propriétaire Résident
55	PAP0030	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4600H0029	PK4600	Golf Sud	Propriétaire Résident
56	PAP0046	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4700H0036	PK4700	Golf Sud	Propriétaire Résident
57	PAP0040	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4640H0033	PK4640	Golf Sud	Propriétaire Résident
58	PAP0080	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK5800H0063	PK5800	Golf Sud	Propriétaire Résident

59	PAP0020	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4500H0024	PK4500	Richard Toll	Propriétaire Résident
60	PAP0015	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4500H0023	PK4500	Golf Sud	Propriétaire Résident
61	PAP0068	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK5720H0054	PK5720	Golf Sud	Propriétaire Résident
62	PAP0004	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4060H0019	PK4060	Golf Sud	Propriétaire Non Résident
63	PAP0045	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddADGPK4680H0035	PK4680	Golf Sud	Propriétaire Résident
64	PAP0077	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK5800H0062	PK5800	Golf Sud	Propriétaire Résident
65	PAP0053	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4160H0021	PK4160	Diamaguene	Propriétaire Résident
66	PAP0024	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddADGPK4560H0026	PK4560		

67	PAP0081	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK5800H0064	PK5800	Golf Sud	Propriétaire Résident
68	PAP0028	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4580H0027	PK4580	Golf Sud	Propriétaire Résident
69	PAP0044	Habitat / Place d'Affaires	Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK46600H1L0034	PK4660	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
70	PAP0035	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4600H0030	PK4600	Golf Sud	Propriétaire Résident
71	PAP0055	Habitat / Place d'Affaires	Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4160H3L0021	PK4160	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
72	PAP0010	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4160H0020	PK4160	Golf Sud	Propriétaire Résident
73	PAP0083	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK5820H0066	PK5820	Golf Sud	Propriétaire Résident

74	PAP0023	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Exploitant & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4540H0025	PK4540	Golf Sud	Propriétaire Résident
75	PAP0018	Habitat / Place d'Affaires	Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddNDGPK4500H2L0023	PK4500	Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
76	PAP0043	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDGPK4660H0034	PK4660		
77	PAP0137	Habitat / Place d'Affaires	Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Medina	Propriétaire Résident
78	PAP0066	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant				
79	PAP0025	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Pikine	Propriétaire Résident
80	PAP0126	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident

81	PAP0038	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
82	PAP0036	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Pikine Nord	Résident Non Propriétaire / Hébergée
83	PAP0007	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
84	PAP0042	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
85	PAP0048	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
86	PAP0022	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
87	PAP0016	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			PIKINE	Résident Non Propriétaire / Locataire
88	PAP0134	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

89	PAP0029	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
90	PAP0156	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelle Assainies Unité 11 n°366	Propriétaire Résident
91	PAP0118	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
92	PAP0006	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
93	PAP0106	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
94	PAP0049	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
95	PAP0090	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Rufisque EST	Propriétaire Résident
96	PAP0017	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

97	PAP0047	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire & Squatter			Golf Sud	Propriétaire Résident
98	PAP0032	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
99	PAP0103	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
100	PAP0069	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Hébergée
101	PAP0012	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
102	PAP0087	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Ngor-Almadies	Propriétaire Résident
103	PAP0079	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				Résident Non Propriétaire / Locataire
104	PAP0109	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire

105	PAP0005	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
106	PAP0104	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
107	PAP0107	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			BISCUTERIE	Propriétaire Résident
108	PAP0001	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf nord	Résident Non Propriétaire / Locataire
109	PAP0026	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
110	PAP0027	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
111	PAP0056	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dalifort-Forail	Résident Non Propriétaire / Locataire
112	PAP0003	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident

113	PAP0112	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
114	PAP0084	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
115	PAP0085	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
116	PAP0078	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
117	PAP0052	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Hébergée			Golf Sud	Propriétaire Résident
118	PAP0059	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
119	PAP0041	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
120	PAP0054	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire

121	PAP0011	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
122	PAP0102	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
123	PAP0034	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident
124	PAP0105	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
125	PAP0008	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
126	PAP0154	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Fann/PointE/Amitié	Résident Non Propriétaire / Locataire
127	PAP0009	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	
128	PAP0119	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Propriétaire Résident

129	PAP0021	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
130	PAP0100	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
131	PAP0033	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
132	PAP0019	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				Résident Non Propriétaire / Locataire
133	PAP0013	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf Sud	Résident Non Propriétaire / Locataire
134	PAP0086	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant				
135	PAP0088	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
136	PAP0153	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				
137	AddNDGPK5140IEC0042	Equipement Collectif	Propriétaire				

138	PAP0160	IEC et Places d'affaires	Propriétaire & Propriétaire Non Exploitant				
139	AddNDGPK2900IEC0017	Equipement Collectif	Propriétaire				
140	AddNDGPK0100IEC0001	Equipement Collectif	Propriétaire				
141	AddNDGPK5040IEC0043	Equipement Collectif	Propriétaire				
142	PAP0171	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
143	PAP0212	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
144	PAP0214	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				

INDICATEURS DE CALCUL DE PERTE

Catégorie de places d'affaire		Médiane (FCFA)	Montant de la perte de revenus pour les PAP dont le revenu déclaré est inférieur à la médiane (FCFA	Montant de la perte de revenus pour les PAP dont le revenu déclaré est supérieur à la médiane (FCFA)
Services et commerces				
Agence et service	1	308000	189 000	639 000
Commerce aliments bétails et élevage	2	800 000	372 000	972 000
Commerce divers	3	600 000	264 000	929 000
Commerce produits alimentaires (fruits, légumes, eau, etc)	4	400 000	182 000	757 000
Commerce produits électroménagers et informatiques	5	480 000	207 000	723 000
Commerce textile, cosmétiques et accessoires	6	600 000	263 000	969 000
Mécaniques, artisanat et industries				
Construction	7	820 000	384 000	1158000
Fonderie et fer	8	420 000	237 000	816 000
Métier artisanat	9	300 000	156 000	616 000
Métier automobile	10	360 000	197 000	721 000
Pas d'activités	11	0	0	0

BAREMES PAR ZONE SELON LE DECRET N° 2010 - 439 DU 06 AVRIL 2010

Situation des parcelles impactées	Secteur concerné	Prix au mètre carré en FCFA/ m2 selon le n°2010-439 du 06 avril 2010
Gare Petersen & Allées Papa Guèye Fall	Secteur n° 2 : Entre la Corniche, la rue Armand Angrand l'Avenue Blaise Diagne, l'Avenue Malick SY, le Boulevard du Centenaire de la Commune de Dakar, les Allées Robert	200 000
Boulevard du Général De Gaulle Gibraltar	En bordure du Boulevard du Général De Gaulle	100 000
Fass Colobane	Autres terrains Fass Colobane	65 000
Boulevard Dial Diop	Entre la rue 9 bis, l'Avenue Bourguiba, l'Avenue Cheikh Anta DIOP et La Rocade	150 000
Sicap	Autres terrains de SICAP-MERMOZ 75 000	75 000
Liberté 6	Autres terrains de Sacré-Cœur et de Liberté	90 000
Grand Yoff	Autres terrains du secteur	75 000
Patte-d'Oie	Autres terrains du secteur	65 000
Grand Médine		25 000
Parcelles Assainies	Autres terrains du secteur	50 000
Fadia – Parcelles Assainies (Unités 1 à 6)	Autres terrains du département de Guédiawaye	40 000
Golf Sud - Guédiawaye	Station 10, Cité Nations-Unies et	50 000

BAREMES BATIS A USAGE D'HABITATIONS (à neuf)

Désignation	Prix en FCFA (prix du BCOP)
Bâtiment fini avec toiture en ardoise (Catégorie 1)	116 125 F / m ²
Bâtiment fini avec toiture dalle sans carrelage (Catégorie 2)	131 238 F / m ²
Bâtiment fini avec carrelage (Catégorie 3)	141 238 F / m ²
Mur de clôture ciment	22.000 F / ml
Cours aménagé en dalle	6 000 F / m ²
Cours aménagée carreaux	7000 F / m ²

DONNEES RECENSEMENT DAKAR

N°	Code PAP habitant ou exploitant	Catégorie	Statut	Code de l'habitat n°1	PK de localisation de l'Habitat n°1	Commune de résidence de la PAP	Statut d'occupation de la résidence
1	PAP0015	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H5L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
2	PAP0027	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8340H2L0094	PK8340	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
3	PAP0028	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H8L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
4	PAP0031	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8900H1L0104	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
5	PAP0033	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H4L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
6	PAP0036	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H3L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
7	PAP0038	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8900H4L0104	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
8	PAP0039	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8900H5L0104	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
9	PAP0040	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8900H6L0104	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire

10	PAP0041	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H9L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
11	PAP0045	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H1L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
12	PAP0055	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H6L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
13	PAP0060	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8900H2L0104	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
14	PAP0077	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8900H3L0104	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
15	PAP0080	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8320H2L0092	PK8320	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
16	PAP0089	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H1LL0088	PK8900	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
17	PAP0090	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H2L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
18	PAP0091	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H3L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
19	PAP0092	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H4L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
20	PAP0093	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H5L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
21	PAP0094	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H6L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
22	PAP0095	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H7L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
23	PAP0104	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK9280H1L0108	PK9280	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire

24	PAP0109	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8920H7L0104	PK8920	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
25	PAP0110	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8920H8L0104	PK8920	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
26	PAP0111	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8920H9L0104	PK8920	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
27	PAP0113	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8920H10L0104	PK9820	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
28	PAP0115	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8920H11L0104	PK8920	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
29	PAP0119	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H8L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
30	PAP0120	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H9L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
31	PAP0121	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H10L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
32	PAP0122	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H11L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
33	PAP0123	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H12L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
34	PAP0124	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H13L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
35	PAP0125	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H14L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
36	PAP0126	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H15L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
37	PAP0127	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H16L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire

38	PAP0128	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDPK8200H17L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
39	PAP0129	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H18L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
40	PAP0130	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H19L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
41	PAP0131	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H20L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
42	PAP0132	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H21L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
43	PAP0133	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H22L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
44	PAP0134	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H23L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
45	PAP0135	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H24L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
46	PAP0136	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H25L0088	PK8200		
47	PAP0137	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8200H26L0088	PK8200	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
48	PAP0145	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK14360H1L0129	PK14360	Fass Colobane Gueule Tapée	Résident Non Propriétaire / Locataire
49	PAP0151	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDDPK14380H0131	PK14380	Fass Colobane Gueule Tapée	Propriétaire Résident
50	PAP0192	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8040H1L0084	PK8040	Patte d'oie	Propriétaire Résident
51	PAP0193	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8040H2L0084	PK8040	Patte d'oie	Résident Non Propriétaire / Locataire

52	PAP0194	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8040H3L0084	PK8040	Patte d'oe	Résident Non Propriétaire / Locataire
53	PAP0195	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8040H4L0084	PK8040	Patte d'oe	Résident Non Propriétaire / Locataire
54	PAP0196	Habitat	Résident Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8040H5L0084	PK8040	Patte d'oe	Résident Non Propriétaire / Locataire
55	PAP0206	Habitat	Propriétaire Résident	AddNDDPK8080H0087	PK8080	Patte d'oe	Propriétaire Résident
56	PAP0005	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8400H0097	PK8400	Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
57	PAP0008	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8320H0093	PK8320	Grand Yoff	Propriétaire Résident
58	PAP0014	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8880H0102	PK8880	Grand Yoff	Propriétaire Résident
59	PAP0020	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Exploitant & Non Exploitant	AddNDDPK8420H0098	PK8420	Grand Yoff	Propriétaire Résident
60	PAP0022	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8900H0104	PK8900	Grand Yoff	Propriétaire Résident
61	PAP0026	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8320H0092	PK8320	Grand Yoff	Propriétaire Résident
62	PAP0048	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK9700H0115	PK9700	Grand Yoff	Propriétaire Résident

63	PAP0061	Habitat / Place d'Affaires	Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8340H3L0094	PK8340	Grand Yoff	Propriétaire Résident
64	PAP0065	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8920H0105	PK8920	Grand Yoff	Propriétaire Résident
65	PAP0067	Habitat / Place d'Affaires	Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddNDDPK8340H1L0094	PK8340	Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
66	PAP0071	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK9280H0108	PK9280	Grand Yoff	Propriétaire Résident
67	PAP0078	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8200H0088	PK8200	Guédiawaye	Résident Non Propriétaire / Locataire
68	PAP0086	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8340H0094	PK8340	Pikine	Propriétaire Non Résident
69	PAP0144	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK14360H0129	PK14360	Fass Colobane Gueule Tapée	Propriétaire Résident
70	PAP0148	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK14380H0130	PK14380	Fass Colobane Gueule Tapée	Propriétaire Résident
71	PAP0178	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Exploitant	AddADDPK8000H0081	PK8000	Rufisque	Résident Non Propriétaire / Locataire
72	PAP0185	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Exploitant Non Propriétaire / Locataire	AddADDPK8000H0082	PK8000	Patte d'oie	Propriétaire Résident

73	PAP0187	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8020H0083	PK8020	Patte d'oe	Propriétaire Résident
74	PAP0190	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Non Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8040H0084	PK8040	Parcelles Assainies	Propriétaire Résident
75	PAP0201	Habitat / Place d'Affaires	Propriétaire Résident & Non Exploitant	AddNDDPK8060H0086	PK8060	Patte d'oe	Propriétaire Résident
76	PAP0001	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
77	PAP0002	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelles Assainies	Résident Non Propriétaire / Locataire
78	PAP0003	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
79	PAP0004	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
80	PAP0006	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
81	PAP0007	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelles Assainies	Résident Non Propriétaire / Locataire
82	PAP0009	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelles Assainies	Résident Non Propriétaire / Locataire
83	PAP0010	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
84	PAP0011	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
85	PAP0012	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Fass Colobane Gueule Tapée	Résident Non Propriétaire / Locataire

86	PAP0013	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant & Non Exploitant			Yoff	Propriétaire Résident
87	PAP0016	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelles Assainies	Propriétaire Résident
88	PAP0017	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
89	PAP0018	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
90	PAP0019	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
91	PAP0021	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Golf SUD	Propriétaire Résident
92	PAP0023	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Parcelles Assainies	Propriétaire Résident
93	PAP0024	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
94	PAP0025	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Grand Yoff	Propriétaire Résident
95	PAP0029	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
96	PAP0030	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			HLM	Résident Non Propriétaire / Locataire
97	PAP0032	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Pikine	Résident Non Propriétaire / Locataire
98	PAP0034	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
99	PAP0035	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire

100	PAP0037	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	
101	PAP0042	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
102	PAP0043	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Guédiawaye	Résident Non Propriétaire / Locataire
103	PAP0044	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
104	PAP0046	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
105	PAP0047	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelles Assainies	Propriétaire Résident
106	PAP0049	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant & Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Yoff	Propriétaire Résident
107	PAP0050	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Rufisque Est	Propriétaire Résident
108	PAP0051	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Grand Yoff	Propriétaire Résident
109	PAP0052	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
110	PAP0053	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
111	PAP0054	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dalifort	Propriétaire Résident
112	PAP0056	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Hébergée			Guédiawaye	Résident Non Propriétaire / Locataire
113	PAP0057	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant & Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Patte d'oie	Résident Non Propriétaire / Locataire

114	PAP0058	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dieupeul Derkhele	Propriétaire Résident
115	PAP0059	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Hébergée
116	PAP0062	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
117	PAP0063	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
118	PAP0064	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Guédiawaye	Propriétaire Résident
119	PAP0066	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Biscuterie	Résident Non Propriétaire / Locataire
120	PAP0068	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Diamaguene Sicap Mbao	Résident Non Propriétaire / Locataire
121	PAP0069	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Guédiawaye	Résident Non Propriétaire / Locataire
122	PAP0070	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Rufisque Est	Propriétaire Résident
123	PAP0072	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Grand Yoff	Propriétaire Résident
124	PAP0073	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Dakar	Propriétaire Résident
125	PAP0075	Place d'Affaires	Inconnue				
126	PAP0076	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				
127	PAP0079	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Pikine	Résident Non Propriétaire / Locataire

128	PAP0081	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
129	PAP0082	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dakar Plateau	Résident Non Propriétaire / Locataire
130	PAP0083	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
131	PAP0084	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Yeumbeul Sud	Propriétaire Résident
132	PAP0085	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Yoff	Propriétaire Résident
133	PAP0087	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
134	PAP0088	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Guédiawaye	Propriétaire Résident
135	PAP0096	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
136	PAP0097	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Pkine Est	Propriétaire Résident
137	PAP0098	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
138	PAP0101	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
139	PAP0102	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
140	PAP0103	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Propriétaire Résident
141	PAP0108	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				

142	PAP0116	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dieupeul Derkhele	Résident Non Propriétaire / Locataire
143	PAP0117	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Patte d'oie	Propriétaire Résident
144	PAP0118	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Rufisque Nord	Propriétaire Résident
145	PAP0138	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Malika	Propriétaire Résident
146	PAP0141	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Guédiawaye	Résident Non Propriétaire / Hébergée
147	PAP0142	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			HLM	Résident Non Propriétaire / Locataire
148	PAP0146	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Ouakam	Propriétaire Résident
149	PAP0147	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelle Assainies	Propriétaire Résident
150	PAP0149	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Fass Colobane Gueule Tapée	Propriétaire Résident
151	PAP0150	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Fass Colobane Gueule Tapée	Propriétaire Résident
152	PAP0152	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dieuppeul Derlké Castor	Propriétaire Résident
153	PAP0153	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
154	PAP0156	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Hébergée			Guédiawaye	Propriétaire Résident
155	PAP0157	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Fass Colobane Gueule Tapée	Résident Non Propriétaire / Locataire

156	PAP0158	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dakar Plateau	Résident Non Propriétaire / Locataire
157	PAP0159	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
158	PAP0160	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				
159	PAP0161	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dakar Plateau	Propriétaire Résident
160	PAP0162	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Dakar Plateau	Propriétaire Résident
161	PAP0163	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Guédiawaye	Propriétaire Résident
162	PAP0164	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Grand Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
163	PAP0165	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dakar Plateau	Propriétaire Résident
164	PAP0166	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Médina	Résident Non Propriétaire / Locataire
165	PAP0168	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Thiaroye Sur Mer	Propriétaire Résident
166	PAP0169	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Golf SUD	Résident Non Propriétaire / Locataire
167	PAP0172	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant				
168	PAP0173	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				
169	PAP0174	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire				

170	PAP0175	Place d'Affaires	Inconnue				
171	PAP0176	Place d'Affaires	Inconnue				
172	PAP0177	Place d'Affaires	Inconnue				
173	PAP0186	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			PIKINE	Résident Non Propriétaire / Locataire
174	PAP0188	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Patte d'oe	Résident Non Propriétaire / Locataire
175	PAP0189	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Yoff	Propriétaire Résident
176	PAP0191	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Yoff	Résident Non Propriétaire / Locataire
177	PAP0197	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Dieupeul Derkhele	Résident Non Propriétaire / Locataire
178	PAP0199	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Grand Yoff	Propriétaire Résident
179	PAP0200	Place d'Affaires	Propriétaire Non Exploitant			Golf SUD	Résident Non Propriétaire / Locataire
180	PAP0202	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Patte d'oe	Résident Non Propriétaire / Hébergée
181	PAP0203	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Patte d'oe	Propriétaire Résident
182	PAP0204	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Patte d'oe	Propriétaire Résident
183	PAP0205	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Patte d'oe	Résident Non Propriétaire / Locataire

184	PAP0207	Place d'Affaires	Propriétaire Exploitant			Louga	Propriétaire Résident
185	PAP0208	Place d'Affaires	Exploitant Non Propriétaire / Locataire			Parcelle Assainies	Résident Non Propriétaire / Locataire

INDICATEURS DE CALCUL DE PERTES

Catégorie de places d'affaire		Médiane (F CFA)	Montant de la perte de revenus pour les PAP dont le revenu déclaré est inférieur à la médiane (FCFA	Montant de la perte de revenus pour les PAP dont le revenu déclaré est supérieur à la médiane (FCFA)
Services et commerces				
Agence et service	1	308000	189 000	639 000
Commerce aliments bétails et élevage	2	800 000	372 000	972 000
Commerce divers	3	600 000	264 000	929 000
Commerce produits alimentaires (fruits, légumes, eau, etc)	4	400 000	182 000	757 000
Commerce produits électroménagers et informatiques	5	480 000	207 000	723 000
Commerce textile, cosmétiques et accessoires	6	600 000	263 000	969 000
Mécaniques, artisanat et industries				
Construction	7	820 000	384 000	1158000
Fonderie et fer	8	420 000	237 000	816 000
Métier artisanat	9	300 000	156 000	616 000
Métier automobile	10	360 000	197 000	721 000
Pas d'activités	11	0	0	0

Annexe 4 : Cartographie de l'occupation des emprises de l'Addendum